

<http://www.snetap-fsu.fr/L-intersyndicale-CGT-AGRI-et-SNETAP-FSU-rencontre-la-DGER-concernant-l-accueil.html>



L'intersyndicale CGT-AGRI et SNETAP-FSU rencontre la DGER concernant l'accueil des jeunes en situation de Handicap.

Publication date: mardi 30 janvier 2018

- Les Dossiers - Pédagogie -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Il y a quelques jours, une délégation Intersyndicale [CGT-AGRI](#) et [SNETAP-FSU](#) a rencontré les services de la [DGER](#) (A.CROYERE, Sous-directrice [POFE](#)).

Faisant suite à notre action nationale,

- livre noir sur l'accueil des jeunes en situations de handicap

http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/livre_noir_journeehandicap-03.pdf

- 10 propositions pour l'inclusion

<http://www.snetap-fsu.fr/L-inclusion-des-jeunes-en-situation-de-handicap-appelle-de-vraies-mesures.html>

cette rencontre s'inscrivait dans notre plan d'action intersyndicale pour avancer très concrètement sur cette question. Ce service a pour mission de mettre en oeuvre le plan de formation, d'organiser les examens de l'enseignement agricole. C'est la raison pour laquelle nous avons abordé très précisément deux points majeurs sur les conditions d'accueil de ces jeunes.

La [DGER](#) a tout d'abord rappelé que le handicap était une priorité du quinquennat mais a aussitôt reconnu des difficultés importantes pour résoudre des problèmes réels et sérieux.

Certes deux référentes handicap ont été nommées...mais elles ne sont que deux et à l'échelle nationale. Quand, dans un autre temps, l'agroécologie était une priorité nationale, les référents étaient locaux !

Certes, les problèmes quant à l'organisation des examens sont pour certains identifiés et font l'objet d'une nouvelle NS. Mais, celle-ci devait sortir il y a plus d'un an...et ne sortira pas avant juin et donc ne sera applicable que pour la session 2019.

Certes, une convention sera signée avec l'Education Nationale à l'occasion du prochain salon de l'agriculture et notamment sur la mise en place de formations partagées sur la question des jeunes en situation de handicap...mais les personnels de l'enseignement agricole (enseignants, AESH, personnels de vie scolaire, de Direction...) n'ont toujours pas les mêmes droits, les mêmes contrats, les mêmes rémunérations qu'à l'Education Nationale.

Très clairement, le Ministre de l'Agriculture et la DGER ne saisissent pas l'urgence du problème dans les établissements. Ils ne saisissent pas que les jeunes et leurs familles ne peuvent être accompagnés, aidés comme la loi de 2005 l'implique. Ils ne saisissent pas les difficultés, les souffrances des équipes éducatives devant ce travail empêché. Ils ne saisissent pas que le bénévolat sur lequel repose trop largement l'accueil de ces jeunes ne peut plus durer.

Nous allons dans les prochains jours interpeller très directement le Ministre sur ce jour et enclencher une action forte pour montrer la détermination de TOUTES et à TOUS à permettre l'inclusion scolaire dans de bonnes conditions au service de la réussite de ces jeunes.

Plus de détails sur les échanges ici :

<dl class='spip_document_5737 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'> <a

href='http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/rencontre_pofe_handicap_11_1_18_v2-2.pdf' title='PDF - 113.2 ko'
type="application/pdf">

